

Le **24 novembre 2010** à 20 heures, les membres du Bureau de la Communauté de Communes du Bassin de BOLOGNE VIGNORY FRONCLES, se sont réunis dans les bureaux de la Communauté de Communes, sur convocation et sous la présidence de M. Denis MAILLOT.

Etaient présents : Mrs et Mmes Marie-Thérèse DORE, Marie-Thérèse HURNI, Michel COURAGEOT, Gilbert KUHNER, Jean-Eric LAHOREAU, Michel PAULIN, Patrice VOIRIN, Jean-Yves ROY membres du Bureau.

Etaient excusés : Mrs Philippe LESEUR, Francis MAJORKIEWIEZ,

Membres en exercice : 11

Membres Présents : 9

Membres Votants : 9

## □ Développement économique

### *Forges de Froncles :*

Le Président informe avoir été contacté pour une visite des forges de Froncles. Le bureau autorise M. Maillot à prendre contact avec le Directeur des Forges pour une visite des élus fin décembre, début janvier.

### *Zone Horticole de Vraincourt*

Une convention est à passer avec Soncourt concernant la délégation de maîtrise d'ouvrage. L'emplacement du compteur général alimentant la zone doit être positionné en accord avec la commune de Soncourt. Le Président indique qu'un règlement d'eau est à prévoir puisque la communauté de communes achètera l'eau à Soncourt. La DDR étant attribuée, le Président propose, compte tenu des factures qui n'interviendront que sur 2011, de confirmer dès à présent la tranche ferme et la tranche conditionnelle des travaux.

## □ Aménagement de l'espace

### *Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*

Le Président indique que les dispositions ont été revues concernant l'obligation de réaliser un PLU intercommunal sur toute la communauté de communes. Il n'y a pas lieu de casser le marché existant mais il conviendrait plutôt de passer un marché complémentaire pour les communes qui n'avaient pas débuté de PLU. Monsieur ROY demande s'il est possible de reverser aux communes de Froncles et Bologne, le coût de leur PLU récent.

Après vérification, il s'avère que l'assemblée avait bien délibéré pour prendre la compétence des PLU, à l'exception des documents déjà réalisés ou en cours. Le Président précise cependant que si des modifications sont à apporter aux PLU de ces deux communes, ce sera l'occasion de le faire.

### *Embellissements de villages*

Le Président fait part du souhait de la commune de Vouécourt de modifier son projet d'embellissement. S'agissant de quelques modifications n'entraînant pas une révision du coût ni du marché, les membres du Bureau conviennent que celles-ci seront vues lors d'une réunion entre le Bureau, la commune et le maître d'œuvre.

## □ Politique du Logement

Une commission façades est programmée pour le 1<sup>er</sup> décembre à 18h. 6 dossiers sont à valider. M. Courageot signale qu'il conviendrait de réfléchir au règlement et notamment à la condition que la façade doit être visible de la rue (rue ne passant pas devant la maison, mur ou haie végétale gênant la visibilité...).

PIG précarité énergétique : Le Président informe qu'il souhaiterait organiser une réunion spécifique sur le PIG, avec les artisans locaux et la chambre de métiers et CAPEB. Une date sera fixée prochainement.

## □ Tourisme

M. Gayet a déposé plusieurs dossiers concernant les travaux sur Vignory.

### *Donjon de Vignory*

Le Bureau accepte à l'unanimité le plan de financement proposé concernant la restauration des toitures du donjon de Vignory, financés à 85 %. Le projet de travaux sera revu lors d'une assemblée générale.

### *Tour au puits*

Le Bureau accepte également les demandes de subventions déposées par M. Gayet concernant les travaux de la tour au puits, financés aussi à 85%.

### *Randonnée nature*

Un bilan va être fait prochainement. Les élus confirment l'organisation de cette fête en 2011 lors des journées du patrimoine, comme annoncé à la dernière assemblée générale et ce malgré l'organisation de la foire de Bologne le même jour.

### *Gestion des équipements touristiques*

Une réunion avec les élus, le receveur et les gestionnaires des hébergements touristiques, aura lieu prochainement.

## □ Culture

Le Président indique qu'une réunion de préparation s'est tenue avec les élus et services techniques de Froncles et Bologne concernant l'organisation des concerts de Noël. Deux personnes de Tremplin 52 seront mises à disposition des services techniques afin de les aider dans leurs préparatifs. Le nouveau directeur d'Arts Vivants 52 a souhaité rencontrer Valérie Martin au sujet de l'école intercommunale de musique. Une rencontre avec les élus est donc organisée en même temps le vendredi 26 novembre 2010.

## □ Social

### *Création d'une micro-crèche*

M. Maillot propose une réunion entre le bureau de la communauté de communes et le SIVOM les colchiques pour une présentation du concept micro-crèche par l'architecte.

Le maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la maternelle de Soncourt a été retenu. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage devra être passée avec le SIVOM les Colchiques pour les travaux concernant la micro-crèche.

### *Contrat enfance jeunesse*

Une délibération autorisant le lancement d'une délégation de service public pour le recrutement d'un prestataire contrat enfance jeunesse devra être prise à la prochaine assemblée générale.

## □ Environnement

### *Redevance Ordures Ménagères*

Comme chaque année, un bilan financier sur la redevance ordures ménagères sera établi et présenté lors de la prochaine assemblée afin de fixer le montant de cette redevance pour l'année 2011.

### *Projet Photovoltaïques*

M. Gayet a informé le Président de projets éventuels d'installation de panneaux photovoltaïques pour revente d'énergie à EDF, sur des bâtiments de la communauté de communes. Les élus du Bureau autorisent M. Gayet a

avancer dans un projet qui pourrait concerner les bâtiments de SOTRABOIS. Ils refusent par contre, un projet sur la MARPA de Froncles.

□ **Informations diverses**

Le Président indique qu'il a été saisi par HAMARIS et la commune de Froncles concernant un projet de rétrocession de bâtiments situés en face de l'école primaire de Froncles. Les bâtiments datant d'une trentaine d'années sont sains mais nécessiteraient par HAMARIS un investissement conséquent pour des remises aux normes notamment en matière de maîtrise de l'énergie.

Monsieur le Maire de Froncles confirme toutefois que ces bâtiments pourraient être réhabilités pour du collectif et l'installation dans les années à venir d'une micro-crèche, d'une médiathèque ou des activités enfance-jeunesse. Ces compétences relevant toutes de la communauté de communes, c'est pourquoi les élus de Froncles proposent une rétrocession gratuite directe par HAMARIS, à la communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le Bureau accepte à l'unanimité cette proposition qui sera soumise à l'approbation du conseil de communauté.

M. Maillot indique la possibilité d'acquérir 8 grandes grilles d'exposition au prix de 550 € environ. Après délibération, le bureau accepte cette acquisition qui pourra profiter à chaque commune lors d'expositions diverses.

Le Président demande à M. ROY de réunir la 1<sup>ère</sup> commission pour un travail sur le fonctionnement à venir de la Maison de Pays à Bologne.